



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CAT

Question écrite n° 71379

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les difficultés financières croissantes rencontrées par les CAT (centres d'aide par le travail). En effet, alors que l'accompagnement du handicap est à juste titre un chantier prioritaire du Président de la République et du Gouvernement, les CAT, qui jouent un rôle indispensable d'insertion par le travail des personnes handicapées, se voient aujourd'hui confrontés à un risque réel d'asphyxie financière susceptible de remettre en cause leur activité : sollicitation croissante de leur compte commercial pour financer leur budget, absence de dispositions pour amortir le coût de sortie du dispositif « 35 heures » et, aujourd'hui, attribution par les DDASS de dotations de fonctionnement qui ne couvrent plus les besoins réels de fonctionnement, pérennisant et creusant ainsi de fait les déficits alors même qu'il est demandé aux CAT de créer davantage de places. A cela s'ajoute, par ailleurs, une forte incertitude sur la forme que prendra le nouveau statut financier des travailleurs de CAT. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement compte prendre pour enrayer cette dérive préjudiciable à terme à l'insertion des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71379

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7333